

Natixis Solidaire

REPORTING MENSUEL

LABELLISATION



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne FPS Natixis Solidaire. www.finansol.org

Le FPS NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) « Solidaires » gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

PRINCIPE D'INVESTISSEMENT

Le FPS NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être investi pour au moins 35% de son actif en titres émis par des entités agréées par l'autorité administrative, en tant qu'entreprises solidaires. La performance du Fonds intègre principalement une dimension « sociale » en complément de la performance financière obtenue par les investissements réalisés par les FCPE solidaires.

CARACTÉRISTIQUES

Société de Gestion : **MIROVA**
Dépositaire : **CACEIS BANK FRANCE**

GÉRANT PRINCIPAL

Emmanuel GAUTIER

FRAIS

Droits d'entrée (max.) % : 10,0
Droits de sortie (max.) % : 2,0
Frais de gestion (max.) % : 0,5

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net(Euro) : 122 182 864,05
Nombre de parts : 1 017 200,0
Valeur liquidative(EUR) : 109,77

PRINCIPAUX EMETTEURS SOLIDAIRES EN % DE

L'ACTIF NET

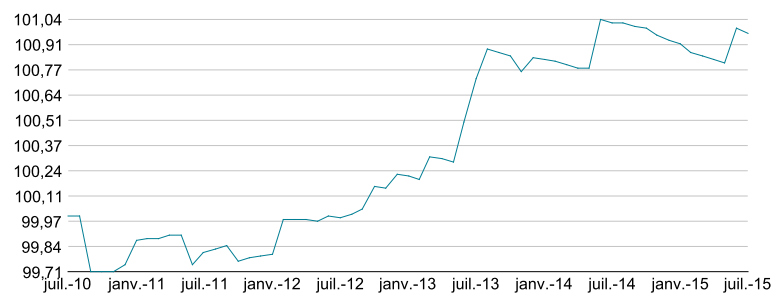
Emetteurs	Secteur solidaire	Poids
SOCIETE D'INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE - EHD	Empl.	9,9
FONCIERE D'HAB.ET HUMANISME	Log	9,1
PROLOG UES	Log	7,2
FONCIERE TERRE DE LIENS	Env&Agri.	4,2
LA NEF	Multi.	3,8
ASSOCIATION FRANCE ACTIVE	Empl.	3,3
EUROFIDEME	Env&Agri.	2,4
ADIE	Empl.	2,3
PROMOTION PARTICIPATION COOPERATION	SSD	2,2
SIDI ASSOCIATION	SSD	1,8
ACTED	SSD	1,7
FEDERATION HABITAT ET HUMANISME	Log	1,1
SOGAMA	Solid.	1,0
PIERRE ANGULAIRE	Solid.	0,8
AUTONOMIE ET SOLIDARITE S.A.	Empl.	0,7
CITIZEN CAPITAL II	Multi.	0,7
ALTER EQUITY SAS	Multi.	0,7
HERRIKOA SA	Multi.	0,3
EQUISOL	Multi.	0,2
FCPR SENS	Multi.	0,2
FEMU QUI S.A.	Multi.	0,2
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	Log	0,2
PHITRUST PARTENAIRES	Multi.	0,2
SOFINEI	Empl.	0,1

Nombre de titres détenus : **62**

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

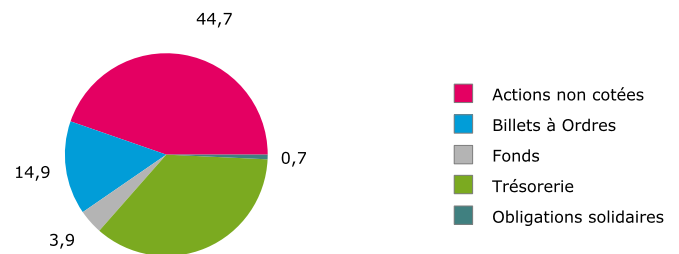
	1 MOIS	3 MOIS	DÉBUT ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS
Fonds	-0,03	0,14	0,04	-0,05	0,98	0,97

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE - (base 100 au 31/07/2010)



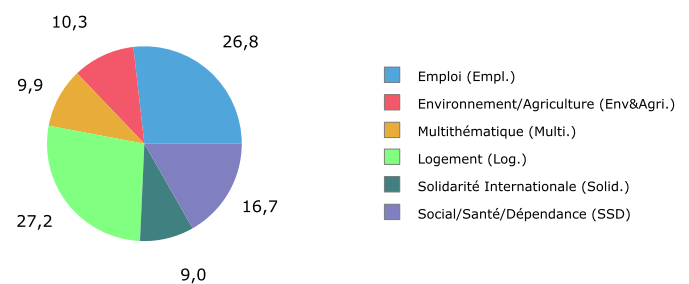
Les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENT



En % de l'actif net

RÉPARTITION PAR SECTEUR SOLIDAIRE



En % de l'actif net

FOCUS SOLIDAIRE
Emmanuel Gautier

Gérant- Responsable Gestion solidaire



Les fonds solidaires sont des placements financiers dont l'ambition est de contribuer directement à davantage de solidarité au travers des choix d'investissement réalisés. Ces fonds s'adressent aux investisseurs institutionnels et particuliers, et notamment aux 12 millions de salariés bénéficiant d'un plan d'épargne salariale en France. Pour gérer ces placements, nous avons conçu un instrument financier innovant et pionnier : le FPS Natixis Solidaire. Ce fonds acquiert des titres émis par des entreprises non cotées (PME/TPE/Coopératives/Associations) bénéficiant d'un agrément spécifique délivré par les pouvoirs publics. Il s'agit obligatoirement d'entreprises de taille humaine, qui contribuent au progrès social et environnemental. On y trouve des entrepreneurs sociaux, des associations, ou encore des coopératives qui agissent dans les domaines du logement (ex. Habitat et Humanisme), de l'insertion (ex. SIFA), de la solidarité Nord - Sud (ex. ACTED), des énergies renouvelables (ex. ENERCOOP), du microcrédit (ex. ADIE) ou encore de l'agriculture.

REGARD SUR UN PROJET FINANCÉ


Premier réseau de financement et d'accompagnement de la création, reprise et croissance d'entreprises, **Initiative France** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique par Décret du 22 juin 2012, qui fédère 228 associations locales sur l'ensemble du territoire français.

Depuis trente ans, le réseau Initiative œuvre au profit d'une double cause : la démocratisation de l'entrepreneuriat, et le développement des territoires et de l'emploi par la réussite des petites entreprises.

Son approche est unique : compenser le manque de moyens et l'isolement de ceux qui créent par un apport financier – le prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, et humain – l'accompagnement et le parrainage. La gratuité des services proposés est une valeur fondamentale du réseau : Initiative France se situe délibérément hors du champ lucratif, bien qu'entretenant les meilleurs rapports avec celui-ci en matière de financement des entreprises et de leur accompagnement. Cette gratuité est rendue possible par la mobilisation solidaire des acteurs publics et privés du territoire ; le retour de cette solidarité est effectué par la création de valeurs et d'emplois sur tout le territoire français.

- En 2014, 16 565 entreprises financées permettant la création ou le maintien de 39 538 emplois
- 138 M euros de prêts d'honneur investis dans les entreprises et 1 043 M euros de prêts bancaires associés
- 389 millions de fonds propres dans les 228 associations
- 800 salariés, 15 250 bénévoles et 8 400 parrainages d'entrepreneurs en cours
- 87% de taux de pérennité à 3 ans

ACTUALITÉ DES FINANCES SOLIDAIRES
• Le chiffre du mois : l'article 2 de la loi ESS (Economie Sociale et Solidaire)

Sont considérées comme poursuivant une utilité sociale au sens de la loi ESS, les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des trois conditions suivantes (article 2 de la loi cadre ESS):

1. Elles ont pour objectif d'apporter, à travers leur activité, un soutien à des personnes en situation de fragilité soit du fait de leur situation économique ou sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social. Ces personnes peuvent être des salariés, des usagers, des clients, des membres ou des bénéficiaires de cette entreprise;

2. Elles ont pour objectif de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale;

3. Elles concourent au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que leur activité soit liée à l'un des objectifs mentionnés aux 1. et 2.